



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2022-2023

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
Telus	Clés cellulaires	12	21	0,00 \$	1 108,80 \$
Telus	Téléphones cellulaires	22	1	0,00 \$	462,30 \$
Telus	Téléphones intelligents	46	0	338,44 \$	1 526,42 \$